



## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**, par le soussigné, Christian Riopel, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or :

- **QUE** lors de sa séance ordinaire tenue le 19 mars 2025, le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) de La Vallée-de-l'Or a procédé à l'adoption du projet de règlement # 374-03-25 visant à modifier le schéma d'aménagement et de développement (schéma) adopté par le règlement # 213-02-05;
- **QUE** le projet de règlement apporte des modifications au schéma afin d'effectuer la mise à jour de la définition d'un abri sommaire dans le but de s'harmoniser avec la nouvelle définition adoptée par le gouvernement du Québec en 2024;
- **QUE** conformément à l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC de La Vallée-de-l'Or tiendra une assemblée publique le 18 juin 2025 à 11 h, au siège social de la MRC, situé au 42, place Hammond, Val-d'Or, afin d'expliquer le contenu du projet de règlement et ses principaux effets sur le territoire de chaque municipalité;
- **QUE** le projet de règlement peut être consulté au bureau la MRC de La Vallée-de-l'Or.

**EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ à VAL-D'OR, ce 28 jour du mois de mai 2025.**

**Le directeur général et  
greffier-trésorier,**

**Christian Riopel**